

Séance du 12 février 2026

Publication sur le site de la ville le : 18/02/2026

Conseillers municipaux en exercice : **28**

Le Conseil municipal, convoqué le 5 février 2025, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville -25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h00 et levée à 22h15.

Étaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, Mme Christiane KÖNIG, M. Michel PARRENIN, M. Bernard LAPOIRE, M. Bruno DIRAND, M. Florent MANZONI, Mme Colette LOMBARD, M. Noël PERROT, Mme Martine COLLETTE, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Guy BRUCHON, Mme Blandine CHABRIER.

Étaient absents : M. Didier MOULIN, Mme Josiane CHAUVIN, Mme Marie-Hélène BALLEE, Mme Morgane OUDOT, Mme Gaëlle JOBERT, M. Didier DUMONT, Mme Agnès MARGUET, M. Dominique ROUX.

Secrétaire de séance : M. Bruno DIRAND.

Procurations de vote

Mandant/Mandataire : D.MOULIN/M.PERRIN ; G. JOBERT/S.LESCURE ; D. DUMONT/D.GUILLEUX ; A. MARGUET/ P. BENOIT

Subventions aux associations Culture-Sport-Animation

Par délibération du 15 janvier 2026, le Conseil Municipal a approuvé les règles d'attribution de subventions aux associations culturelles, sportives, de loisirs et patriotiques.

Après lecture et étude de chaque dossier déposé par les associations pour l'année 2026, les membres des commissions Culture-Sport-Animations proposent que les subventions suivantes, d'un montant total de 30 800 €, soient allouées aux associations dans le cadre du budget 2026 :

Comité de jumelage	2 650,00 €
Unyon des commerçants et artisans de Valdahon	600,00 €
Crocman club poker	400,00 €
Les arts scènes	700,00 €
Chorale du plateau	1 000,00 €
La vaillante ciné pax	3 500,00 €
Tchoukball club comtois	950,00 €
501 frelons	500,00 €
Section locale des jeunes sapeurs-pompiers de Valdahon	1 000,00 €
Karaté DO	550,00 €
Nageurs des portes du haut Doubs Loue Lison	500,00 €
Judo club Valdahon	800,00 €
Avenir du Dahon	1 700,00 €
Retraite sportive plateau de Valdahon	1 000,00 €
Rugby club plateau 25	2 500,00 €
Velo club Valdahon	1 500,00 €
Badminton VV	1 000,00 €
As Valdahon Basket	1 800,00 €
Football club (FCVV)	5 000,00 €
Union locale des combattants (UNC))	350,00 €
La valdahonnaise	2 800,00 €
TOTAL	30 800,00 €

Concernant Familles Rurales (chiffres provisoires identiques à 2025, dans l'attente de leur bilan financier) :

Accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire	319 922 €
Les P'tits bouts de cuir	9 419 €
SMA Trottinette	65 541 €
Ludothèque Pic et Pivette	10 592,90 €

La commission sport-culture-animation réunie le 4 février 2026 a émis un avis favorable.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour le versement des subventions ci-dessus indiquées, inscrites au budget.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sylvie LE HIR

